

du calice, il suffisait évidemment d'offrir la sainte Hostie à l'adoration des fidèles, pour affirmer la croyance catholique. De là, des usages locaux si nombreux, et qui devaient se perpétuer si long-temps.

Le premier pape qui sanctionne le rite de l'élévation (nous l'avons dit) est Honorius III, vers 1220, et encore il ne prescrit point aux fidèles de s'agenouiller ; ce qu'il leur demande, c'est de s'incliner avec respect au moment de l'élévation, et aussi, quand ils rencontrent le saint viatique.

Il est vrai que le pape Grégoire X (1270) prescrit de se prosterner le visage contre terre jusqu'au moment du *Pater* ; mais cet usage, emprunté au rituel monastique, ne semble guère avoir été suivi par les fidèles. En Italie, la genuflexion n'était pas encore considérée comme obligatoire en 1445.

Il ne faut pas oublier que l'adoration n'entraîne par nécessairement telle ou telle manifestation extérieure. Elle est avant tout un acte de la volonté. Tantôt elle n'existe qu'au fond de l'âme, tantôt elle se traduit par l'inclination de la tête, par l'agenouillement, par le prosternement, par les mains jointes, par les bras étendus en forme de croix, etc. Ces diverses postures du corps ne signifient rien par elles-mêmes, elles n'ont de sens qu'en raison des divers usages des temps et des climats. C'est ainsi que de nos jours, en Espagne, les fidèles adorent la sainte Hostie en la regardant et sans incliner la tête à l'élévation. Dans les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens assistaient debout au saint Sacrifice de la Messe. A certains moments, ils priaient les bras en croix, à d'autres, le Diaconus les invitait à flétrir le genou, "Flectamus genua", disait-il. Dans les fresques des catacombes, on ne trouve que deux ou trois exemples de personnages à genoux. Rien d'étonnant par conséquent si une coutume contraire devait mettre tant de temps à s'introduire parmi le peuple chrétien, et s'il faut aller jusqu'à la fin du XVème siècle pour trouver l'agenouillement, qui jusqu'alors avait été une dévotion libre, devenir une loi à peu près générale.

Pendant toute cette période, du XIIème au XVème siècle, le désir évident de l'Eglise est que les fidèles flétrissent les genoux pendant l'élévation. Ce désir se manifeste dans les conciles, les synodes qui très souvent prescrivent aux curés d'enseigner cette pratique aux fidèles. Au XIIIème siècle, les légats du Saint-Siège en Angleterre accordent même des indulgences aux fidèles qui se tiendraient à genoux pendant ce moment solennel. Quelques synodes, comme celui de Mayence en 1261, parlent il est vrai, non seulement de plier le genou, mais encore de s'incliner avec respect. Disons toutefois que c'est là l'exception ; le plus souvent, cette attitude n'est pas indiquée. Dans les miniatures du XIVème siècle, représentant l'élévation, dit Corblet, on voit les fidèles agenouillés, mais sans se courber, ni incliner la tête.